



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 09/02/23

ARRETE DU MAIRE N°ANP2023-077

AUTORISATION RESERVER DEUX PLACES DE STATIONNEMENT SITUÉES ENTRE LE 6 ET 8 AVENUE SIMEON GOUIN POUR LE VENDREDI 17 FEVRIER 2023

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment ses articles L 2212.1 à 2212-2

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la Route

VU l'article 417-10 du Code de la Route

VU la demande formulée par Madame Sylviane CERVETTI sis 8 Avenue Siméon Gouin 13960 Sausset-les-Pins

CONSIDERANT la nécessité de réserver deux places de stationnement situées entre le n° 6 et 8 Avenue Siméon Gouin 13960 Sausset les Pins afin de permettre la livraison de fuel par la Société Dyneff.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le vendredi 17 février 2023 de 08h00 à 17h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur les deux places de parking situées entre le n°6 et 8 Avenue Siméon Gouin afin que la société Sneff puisse effectuer la livraison de fuel.

ARTICLE 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins, et le présent arrêté sera affiché.

ARTICLE 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la Route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Madame la Directrice du Pôle Technique, Monsieur le Responsable des Services Techniques, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 8 février 2023



Le Maire,
Maxime MARCHAND